

*Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !*

## **Comité Hygiène et Sécurité et des conditions de Travail**

Le Comité hygiène et sécurité et conditions de travail s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart le 17 octobre 2014, sous la présidence de M. SAISON, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département.

Étaient présents à cette réunion, outre les représentants de l'administration, les représentants du personnel, Solidaires, FO DGFIP 62, CGT Finances Publiques, CFTC DGFIP 62 ; les Médecins de prévention, les Assistants de prévention.

L'ordre du jour du CHSCT est le suivant

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du CHSCT du 14/04/2014
- 2) Point sur la réunion du groupe de travail du 29/09/2014
  - Registres Santé Sécurité au travail
  - Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au travail et des Médecins de prévention
  - Déclarations d'accidents de travail
  - Fiches de signalement
- 3) Affectation du solde des crédits 2014
- 4) Contenu du suivi médical après exposition à l'amianté
- 5) Présentation du rapport national des Inspecteurs Santé Sécurité au Travail
- 6) Bilan annuel 2013 sur la santé, la sécurité et les conditions de travail
- 7) Transfert de la trésorerie d'Arras Banlieue dans l'immeuble Foch
- 8) Travaux immobiliers en cours et projets à venir

**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais**

<http://062.cftc-tresor.fr>

**CFTC : le syndicat constructif**

## Approbation du procès verbal du 14/04/2014

Le procès verbal n'appelant de la part des O.S aucune remarque, il a été adopté.

## Point sur la réunion du groupe de travail du 29/09/2014

L'ordre du jour de la réunion était consacré à l'examen des documents suivants :

- registres santé et sécurité au travail

Toutes les observations portées sur les registres Santé Sécurité au Travail ont été étudiées. Les signalements pour lesquels des solutions ont été apportées ont été archivés.

De nombreux problèmes signalés ont été résolus ou sont en voie de l'être.

- rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail et des Médecins de Prévention

Il n'y a pas eu de nouvelle visite de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail et des Médecins de Prévention depuis le dernier groupe de travail.

- déclarations d'accidents du travail

Il y a eu 3 accidents du travail depuis le dernier groupe de travail du mois de juin.

L'accident du géomètre semble lié à la nécessité de transporter son matériel encombrant. Il conviendra d'étudier si l'on peut doter les géomètres de sacoches ou aide au transport.

- fiches de signalement

Il y a 7 signalements depuis le dernier groupe de travail. 6 signalements font état d'injures ou de menaces à l'encontre d'agents. 1 signalement mentionne la dégradation d'un site (a fait l'objet d'un dépôt de plainte).

Des lettres ont été envoyées aux agents dans tous les cas et à l'agresseur pour 5 signalements.

- solde des crédits 2014

Les représentants du personnel décideront des dépenses retenues lors du prochain CHSCT du 17/10/14.

Ils émettent néanmoins les suggestions suivantes en matière de dépenses :

- combler les trous qui se sont formés au parking de Lens
- revoir l'évacuation des eaux usées à Saint-Pol
- remettre en service la VMC à Avesnes-le-Comte
- revoir le point de rassemblement lors des évacuations à Arras Diderot

- installation d'Arras Banlieue sur le site Foch

- Point sur les nouvelles modalités du DUERP :

-

La sollicitation des agents pour 2015 sera partielle, seuls les nouveaux risques seront inscrits sur le document.

**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais**

<http://062.cftc-tresor.fr>

**CFTC : le syndicat constructif**

Le solde des crédits qui s'élevait à 42 000 € a été réparti dans les actions suivantes :

Acquisition de sacoches pour tous les géomètres : 890 € ;

Bruay : complément de financement (soit une opération pour un montant total de 3 860 €) pour la réparation de dalles par résine,

St Pol : complément de financement (opération pour un montant total de 11 500€) pour le recouvrement des sols de 3 bureaux ; réfection d'une partie des sanitaires : 9 300€

Béthune : complément de financement (opération pour un montant total de 4 430€ ) pour l'ambiance sonore au SIE ; acquisition d'un chariot de transport pour la monnaie 689€, déplacement de la rampe d'air chaud 845€ ;

Frévent : insonorisation du bloc sanitaires 1 685 € ;

Calais : installation d'une grille supplémentaire sur une fenêtre du rez de chaussée pour 990 € ; pose de stores au rez de chaussée 720€ ;

Montreuil : plancher LTI (isolant) pour 1 165 € ;

Arras Diderot : dépose et pose de candélabres sur le parking 2 480 € ;

Lens : main courante à l'entrée du personnel (devis en cours) ;

Outreau : Amélioration de l'espace de travail 1875 € ;

Arras Brassart : achat et prêt d'un rafraichisseur d'air pour le service de la mutuelle ;

Boulogne : installation de sèche-main 1 250€ ;

Paierie départementale : réfection du sol d'entrée (devis en cours) 3 000€ ont été budgétisés ;

Lillers : installation de ralentisseurs dans le parking 670 € ;

Divers petits travaux vont être réalisés par l'équipe logistique et financés par le budget du CHS-CT (volets en panne, porte qui ne ferme plus, installation d'un judas sur une porte, sonnette d'appel ...) L'équipe logistique se verra doté d'outillage afin de pouvoir exercer au mieux ses missions,

Une expérimentation a été décidée par le CHS sur des postes de travail nécessitant des doubles écrans : des agents se verront dotés d'écrans horizontaux et verticaux qui seront installés par la CID. En fonction des résultats du test, un cofinancement serait envisageable pour la dotation des écrans de 2015.

## Contenu du suivi médical après exposition à l'amiante

Il nous a été présenté les modalités de suivi médical par les médecins de prévention après exposition à l'amiante.

Les maladies liées aux expositions professionnelles, particulièrement celles liées aux substances cancérigènes, surviennent plusieurs dizaines d'années après l'exposition, le plus souvent quand les personnes atteintes ne sont plus en activité et ne relèvent plus du suivi médical assuré pendant la période d'activité professionnelle par la médecine de prévention.

Face à ce constat, le législateur a instauré, en 1995, pour le régime général de la sécurité sociale, un dispositif de suivi médical post-professionnel piloté par la CPAM. Les accords santé sécurité au travail de 2009 dans la fonction publique ont prévu l'organisation et la prise en charge du suivi post-professionnel dans la fonction publique qui se sont concrétisés, pour la fonction publique d'État et ses établissements publics, par les décrets n°2009-1546 et n°2009-1547. Une circulaire d'application de ces deux décrets du 18 mai 2010 a complété le dispositif (B9 n°10-MTSF 1013283C).

**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais**

<http://062.cftc-tresor.fr>

**CFTC : le syndicat constructif**

## Présentation du rapport national des Inspecteurs Santé Sécurité au Travail

On compte 20 ISST dont un spécialisé pour les secteurs naval et aériens de la DGDDI, ils sont rattachés au Secrétariat Général du Ministère.

Trois missions leurs sont dévolues:

- Mission de contrôle des conditions d'application de la réglementation santé et sécurité au travail
- Mission de conseil auprès des directions et du CHSCT
- Mission d'animation et de formation

De leurs activités de contrôle, de conseil et d'animation, le principal constat est la tension sur les crédits qui se traduit par un affaiblissement des moyens de fonctionnement et d'entretien des bâtiments.

## Bilan annuel 2013 sur la santé, la sécurité et les conditions de travail

On compte 2 conseillers de préventions dans le Pas-de-Calais.

L'inspecteur Santé Sécurité au Travail a effectué 3 visites de sites, les médecins de prévention 4 et le CHSCT en a effectué 2.

52 aménagements de postes ont été réalisés.

Le CHS-CT finance un certain nombre de formations : sauveteur secouriste au travail, guide file serre fil, maniement des extincteurs, habilitations électriques, conduite préventive ...

Le budget 2013 s'est élevé à 223 242 €.

## Transfert de la trésorerie d'Arras Banlieue dans l'immeuble Foch

Il s'agit de la dernière étape du projet de transfert des deux Trésoreries d'Arras municipale et Banlieue dans l'immeuble Foch.

Rappel de l'objectif : Mise en œuvre de la politique immobilière de l'État à travers la rationalisation de ses implantations,

- libération de l'immeuble occupé par la trésorerie d'Arras Banlieue rue du Crinchon pour autre service de l'État ou une cession
- économie de coûts de fonctionnement sur cette partie du bâtiment (environ 15.000€ par an)

Rappel : Installation de la trésorerie d'Arras Municipale le 12 juin 2014

Cela fait un an que la Direction enchaîne réunion sur réunion pour réussir cette opération au mieux. Cependant elle ne veut pas entendre les préoccupations des agents que nous ne cessons de lui transmettre. Elle est avertie des problèmes qui découleront de ce déménagement mais ne souhaite pas y faire face.

L'inspecteur Santé et Sécurité au travail a été invité à visiter les locaux, et a fait part d'un certain nombre de remarques : notamment sur le fonctionnement de l'accueil de Foch, ou le signalement de difficultés lui a déjà été fait ! Ses recommandations sont « de procéder à une analyse du travail réel des différents services .. » « de savoir qui recevra les usagers d'Arras Banlieue » et dans quelles conditions ?

**CFTC DDFIP 62 a toujours été opposée à ce projet.**

**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais**

<http://062.cftc-tresor.fr>

**CFTC : le syndicat constructif**

## Travaux immobiliers en cours et projets à venir

La direction nous a informé de l'état d'avancement des travaux en cours, et des projets à venir à court terme.

Arras Diderot : Les travaux d'étanchéité se poursuivent . Un groupe de travail du CHS se rendra sur place pour évaluer les autres actions à mener sur ce site.

Boulogne : Travaux de chauffage. Un secteur n'a pas encore été remis en chauffe, des radiateurs y ont été changés et la commission de sécurité n'a pas encore donné son aval à la mise en service.

Les travaux réalisés en ce moment sur la voirie par la mairie, ne mettront pas obstacle à la desserte du parking du centre des finances publiques.

Bruay : Les travaux d'installation de l'ANGDM ont été réceptionnés, le déménagement de cette administration dans ses nouveaux locaux serait prévu pour mi décembre.

Calais : Ascenseur : une rallonge budgétaire a été obtenue pour terminer les travaux et permettre la desserte du 1er étage. L'ascenseur dessert jusqu'à présent le rez de chaussée et le second étage ne s'arrêtant pas au premier !!!

Saint Pol sur Ternoise : : La demande de financement faite au Préfet concernant les travaux de l'escalier de secours a été acceptée.

Arras Foch : Des crédits pour une étude sur l'étanchéité de la façade ont été débloqués. Il est largement temps de s'occuper de ce problème sur ce bâtiment avant qu'il ne se dégrade plus !

Hucqueliers : Il semblerait qu'une solution de relogement se profile.. La mairie souhaiterait récupérer les locaux de la trésorerie pour agrandir sa médiathèque. La direction doit rencontrer les élus pour étudier les diverses solutions qui seront proposées.

Hesdin : Une proposition de relogement dans les locaux de la gendarmerie (à plus ou moins long terme..) a été faite par le maire. La direction, même si elle n'est pas opposée à ce déménagement, a demandé à ce que les travaux prévus au budget 2014 soit exécutés, à savoir mettre le sol de niveau.

Douvrin ; Les travaux pour la rénovation des plafonds ont été accepté par le maire, le bon de commande a été signé le 8 octobre.

### Compte rendu de vos représentants CFTC DGFIP 62 au CHS-CT

**Martine Hennequin**

**DDFIP Comptabilité**

**Yann Plouviez**

**SIP de Lillers**

**Clémentine Leuthreau-Cailleretz**

**PCE Arras**

**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais**

<http://062.cftc-tresor.fr>

**CFTC : le syndicat constructif**